

AUGMENTATION DE CAPITAL CII B

jusqu'en 2025

Investissez dans l'économie de proximité en participant à la relance des marchés OTC. Donnez aux PME les moyens de se développer et contribuez au dynamisme de votre région.

Sommaire

Mot de l'ex-Président de CiiB et du nouveau Président	3
Résumé de l'augmentation de capital pour 2 millions d'actions CiiB à 0,90 €	4
Proposition de collaboration avec les Commissaires aux comptes pour sécuriser les épargnants	25
Inscrire les actions d'une PME en Bourse ou mise en place de sa propre bourse privée O.T.C	28
Exemple du Carnet d'Annonces O.T.C de VeraCash, Objectif 100 premiers Carnets d'Annonces.....	30

Mot du Président et du Conseiller technique de CiiB

Objectif de très forte croissance de CiiB d'ici 2027

Paris, le 1^{er} juin 2023

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Depuis près de 40 ans, CiiB n'a cessé, grâce à son esprit d'innovation, de promouvoir le droit des PME à être cotées en développant le concept O.T.C (Hors Cote ou Marché Libre).

Contrairement aux plateformes d'Equity Crowdfunding apparues en 2010, qui n'ont aucunement intégré les règles de marchés, les Carnets d'Annonces appliquent les normes établies par l'AMF (liquidité, information des actionnaires, Commissaire aux comptes, etc.). Ils intègrent également les règles de protection des actionnaires, grâce à l'engagement de l'association Love Money Security, qui a toutefois monopolisé Didier et Jean SALWA jusqu'en 2020, au détriment de l'activité commerciale de CiiB.

Bien qu'il se soit essoufflé, l'engouement pour l'Equity Crowdfunding a été important et immédiat, reléguant temporairement CiiB et Love Money en arrière-plan.

Depuis le succès du lancement du Carnet d'Annonces VeraCash en 2021, CiiB n'a pas engagé de nouvelles opérations. Pendant cette période, CiiB a continué à renforcer son équipe ainsi que le concept et le logiciel "Carnets d'Annonces" dont les premiers résultats commerciaux sont prévus dès 2023.

Afin de dynamiser la commercialisation de ce concept novateur, avec ses Minibourses O.T.C (Over The Counter) pour TPE, PME et ETI, et en engageant l'actionnariat familial et populaire de proximité, CiiB a mis en place en 2022 son propre Carnet d'Annonces, en proposant des actions CiiB au prix unitaire de 0,90 €. Cette démarche vise à accélérer la revitalisation des marchés O.T.C de proximité pour le financement des PME.

Il s'agit pour CiiB de convaincre, à travers les Carnets d'Annonces O.T.C (Over The Counter), plusieurs millions de Français d'investir une fraction de leurs disponibilités financières dans les PME de croissance afin de partager les risques et les potentiels bénéfiques. CiiB a déjà joué un rôle actif dans cette démarche dans les années 80. Les initiatives de CiiB visent à promouvoir cette activité, maillon du financement du développement de l'économie française, tout en limitant l'influence des fonds d'investissement, notamment étrangers, sur les PME françaises

Didier SALWA, Président directeur général



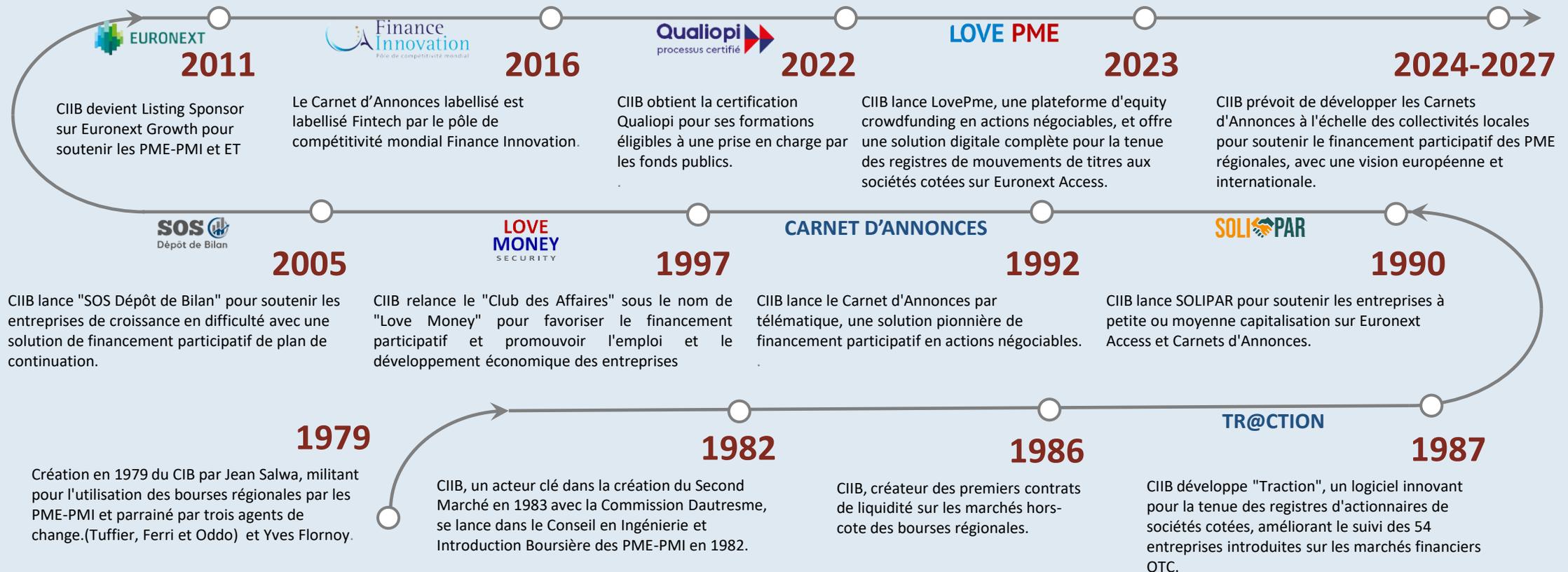
Entré chez CiiB, en 1987, où il a successivement occupé diverses fonctions nécessaires à la réalisation d'opérations d'appel public à l'épargne. Créateur des bourses digitales O.T.C (Over The Counter) pour les PME



Jean SALWA, Conseiller technique

Entré à la Bourse de Paris en 1949 en tant que courtier en valeurs mobilières puis commis d'agent de change. Il a milité pour l'utilisation des bourses régionales par les PME. Il est à l'origine de la création du Second Marché en 1983.

40 années d'expérience au service du financement participatif en actions négociables de PME-PMI



Historique du capital depuis la création de la société

Le capital social de CiiB s'élève actuellement à 267 246 € divisé en 2 672 460 actions d'une valeur nominale de 0,10 €

Date	Nature de l'opération	Nb d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation de capital	Prime d'émission	Nouveau capital	Nb cumulé d'actions	Valeur nominale de l'action
Juin 1986	Constitution de la SA par apport en numéraire Poursuite de l'activité du Centre d'Information Boursière, créé par Jean SALWA en 1982	50 000	500 000 F	-	500 000 F	50 000	10 F
Oct. 1987	Augmentation de capital par apport en numéraire	25 000	250 000 F	-	750 000 F	75 000	10 F
Déc.. 1988	Augmentation de capital par apport en numéraire	75 000	750 000 €	-	1 500 000 F	150 000	10 F
Sep. 2000	Transformation du capital en euros	-	13 636, 4 €	-	228 673 €	150 000	1,5244 €
Juin 2009	Arrondi du nominal	-	- 673 €	-	228 000 €	150 000	1,52 €
Juin 2015	Augmentation de capital par apport en numéraire	2 500	3 800 €	36 200 €	231 800 €	152 500	1,52 €
Juin 2016	Incorporation de prime d'émission par élévation de la valeur nominale	-	35 075 €	-	266 875 €	152 500	1,75 €
Déc 2017	Augmentation de capital par apport en numéraire	212	371 €	3 021 €	267 246 €	152 712	1,75 €
Mar 2022	Division du nominal par 17,5	2 519 748	-	-	267 246 €	2 672 460	0,1 €

La priorité aujourd'hui est d'imaginer de nouveaux produits d'épargne, plus productifs pour notre économie

«La France est un pays d'épargne et celle des ménages est très abondante. Leur patrimoine financier représente 6 025 milliards d'euros (au 31 décembre 2021), plus de deux fois le PIB annuel. Pourtant, nos entreprises manquent encore de fonds propres et n'ont souvent comme seul recours que l'endettement.

Il importe donc de s'interroger : les entreprises elles-mêmes, dont les PME et ETI familiales, doivent être prêtes à ouvrir leur capital et leurs conseils d'administration pour pouvoir se développer.

La priorité aujourd'hui est d'imaginer de nouveaux produits d'épargne, plus productifs pour notre économie»



Témoignage et intervention à l'Assemblée nationale de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France

EU2024 : Façonner les marchés de capitaux à 27 pour répondre aux enjeux de demain - Axes de travail et premières propositions de l'Autorité des marchés financiers

Dans son rapport "Union Européenne 2024 : Façonner les marchés de capitaux à 27 pour répondre aux enjeux de demain", l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) met l'accent sur :

- les faiblesses du financement des PME et de l'innovation*
- la difficile mobilisation de l'épargne des particuliers*
- le déclin de l'attractivité des bourses*

Les pôles d'activité de CiIB

Ingénierie financière

- Etudes de faisabilité
- Carnets d'Annonces
- Introductions en bourse
- Levées de fonds (hors introductions)

Services aux émetteurs

- Tenue de registres des mouvements de titres
- Animation et fluidité du titre
- Conseil et assistance post-introduction sur Euronext Access

Communication financière

CiIB détient 97% du capital de C3P, agence de communication financière spécialiste des petites capitalisations dont les actions sont négociables sur Carnet d'Annonces, sur Euronext Access ou sur Euronext Growth

Autres Services

- Formation
- Points de rencontres PME Locales & Épargne de Proximité
- Plateforme LovePme

Chiffres clés de CiIB

(En Euros)	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Objectif 2024	Objectif 2025
Chiffre d'affaires Ingénierie Financière	35 500 €	125 500 €	244 000 €	1 191 000 €	2 350 000 €	3 700 000 €
Chiffre d'affaires Services aux Émetteurs	14 500 €	20 500 €	46 500 €	134 500 €	305 000 €	550 000 €
Chiffre d'affaires Autres Services	2 432 €	12 640 €	18 000 €	120 000 €	180 000 €	240 000 €
Chiffre d'affaires total	52 432 €	158 640 €	308 500 €	1 445 500 €	2 835 000 €	4 490 000 €
Résultat d'exploitation	- 5 477 €	9 420 €	6 650 €	179 450 €	555 350 €	1 534 550 €
Résultat net après impôt	- 5 477 €	8 820 €	6 650 €	119 700 €	370 400 €	1 023 550 €
Effectif (équivalent temps plein)	3	4	7	17	28	37

Notre équipe

MANAGEMENT



Didier SALWA,
Président, Directeur général

Entré chez CiïB, en 1987, où il occupe tour à tour les différentes fonctions nécessaires à la réalisation d'opérations d'appel public à l'épargne. Créateur des bourses digitales O.T.C (Over The Counter) pour les PME



Jean SALWA,
Conseiller technique

Entré à la bourse de Paris en 1949 (Courtier en valeurs mobilières puis commis d'agent de change). Il a milité pour faire utiliser les bourses régionales par les PME. Il est à l'origine de la création du Second Marché en 1983

ÉQUIPE
SALARÉE



Annick GBINGBEHI
Règlements livraisons titres



Olha NEKRASHEVYCH
Développement web

RECRUTEMENT EN
COURS

- Responsable Pôle Formation ;
- Responsable Communication Financière ;
- Directeur(trice) Commercial(e) ;
- Responsable Back Office titres ;

ÉQUIPE
CONSULTANTS



Fabien LANYI
Juriste



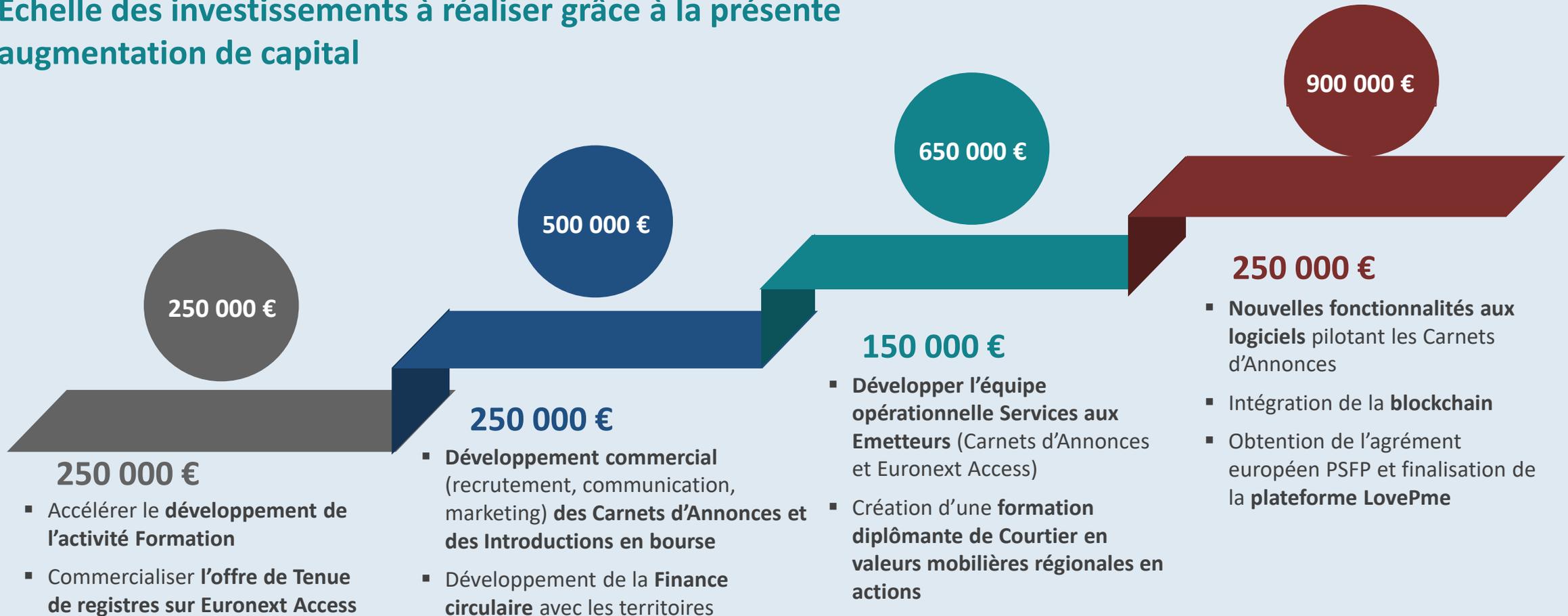
Eric LESIEUR
Développement commercial



Annie CHEVALLIER
Ingénierie financière

Échelle des investissements

Échelle des investissements à réaliser grâce à la présente augmentation de capital



Éléments d'appréciation de la valeur théorique d'une action CiiB sur la base du prix de 0,9 €

(en Euros)	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Objectif 2024	Objectif 2025
Capital	267 246	267 246	467 246	467 246	467 246	467 246
Prime d'émission	4 146	4 146	1 604 146	1 604 146	1 604 146	1 604 146
Valeur nominale des actions	1,75	1,75	0,1	0,1	0,1	0,1
Nombre d'actions	152 712	152 712	4 672 460	4 672 460	4 672 460	4 672 460
Chiffre d'affaires	52 432	158 640	308 500	1 445 500	2 835 000	4 490 000
Résultat d'exploitation	- 5 477	9 420	6 650	173 600	541 500	1 506 300
Résultat net après impôts	- 5 477	8 820	6 650	130 200	406 100	1 129 700
Résultat Net par action	NS	0,05	NS	0,02	0,08	0,24
Actif net	- 91	8 729	1 815 379	1 945 579	2 351 679	3 481 379
Actif net par action	NS	0,05	0,38	0,41	0,50	0,74

Valeurs théoriques de l'action CiiB selon différents PER communs aux entreprises de croissance

Objectif de quadrupler le prix de l'action CiiB pour passer de 0,9 € en 2022 à 3,6 € d'ici milieu 2026

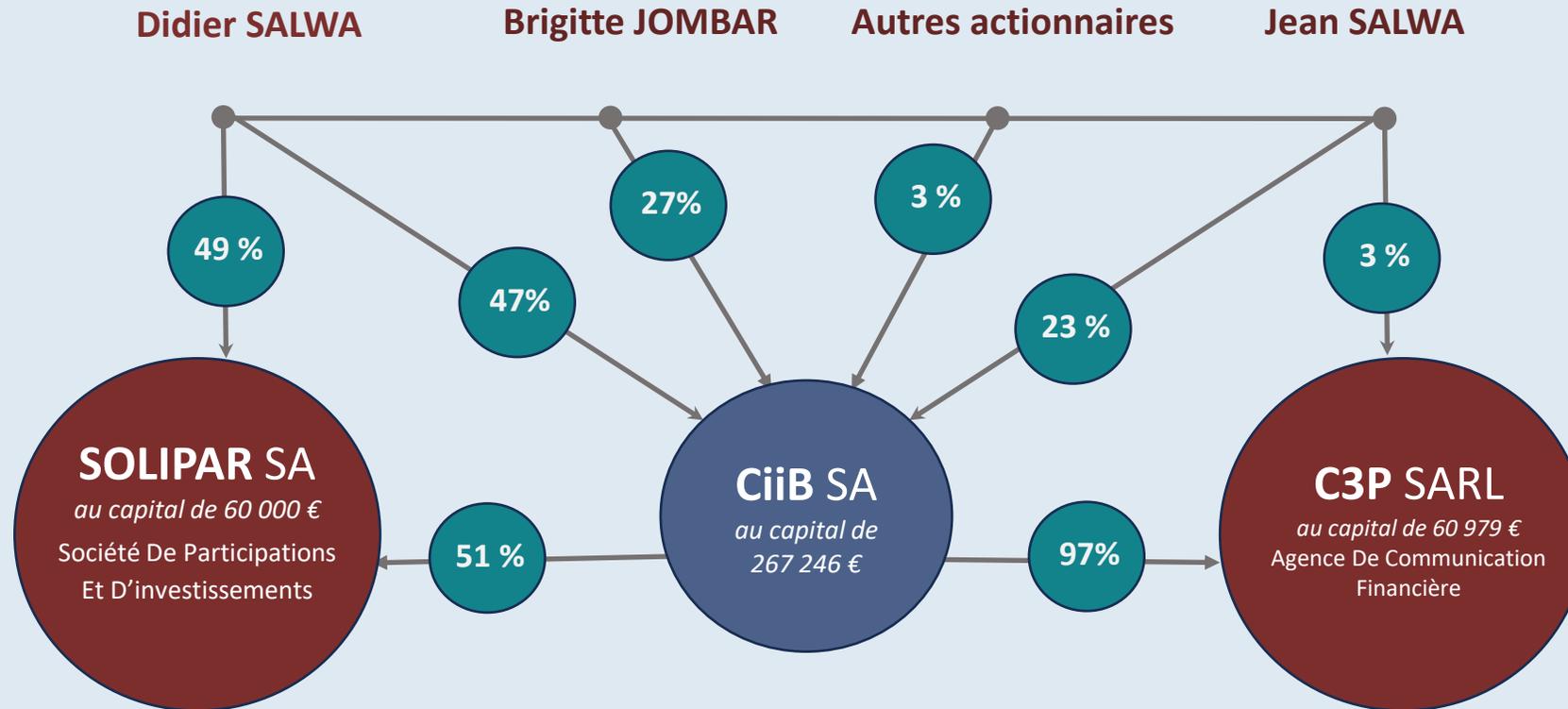
(en Euros)	Réalisé 2021	Objectif 2022	Objectif 2023	Objectif 2024	Objectif 2025
<i>Résultat par action</i>	NS	NS	0,02 €	0,08 €	0,24 €
Valeur théorique avec un PER de 15	NS	NS	0,3 €	1,2 €	3,6 €
Valeur théorique avec un PER de 20	NS	NS	0,4 €	1,6 €	4,8 €
Valeur théorique avec un PER de 25	NS	NS	0,5 €	2,0 €	6,0 €
Valeur théorique avec un PER de 30	NS	NS	0,6 €	2,4 €	7,2 €

NS = Non significatif

Répartition du capital et des droits de vote

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% droits de vote
Répartition du capital et droits avant la présente opération				
Didier SALWA	1 241 555	46,46 %	2 483 110	46,59 %
Brigitte JOMBAR (née SALWA)	719 232	26,91 %	1 438 464	26,99 %
Jean SALWA	626 272	23,43 %	1 252 544	23,50 %
16 autres actionnaires individuels	85 401	3,20 %	155 400	2,92 %
Total	2 672 460	100 %	5 329 518	100 %
Répartition du capital et droits après la présente opération				
Didier SALWA	1 241 555	26,57 %	2 483 110	33,87 %
Brigitte JOMBAR (née SALWA)	719 232	15,39 %	1 438 464	19,62 %
Jean SALWA	626 272	13,40 %	1 252 544	17,08 %
16 autres actionnaires individuels	85 401	1,83 %	155 400	2,14 %
Nouveaux actionnaires	2 000 000	42,81 %	2 000 000	27,29 %
Total	4 672 460	100 %	7 329 518	100 %

Organigramme juridique



La Finance Circulaire

L'épargne reste sur le territoire et s'investie dans les PME qui vont créer des richesses et les partager avec leurs actionnaires

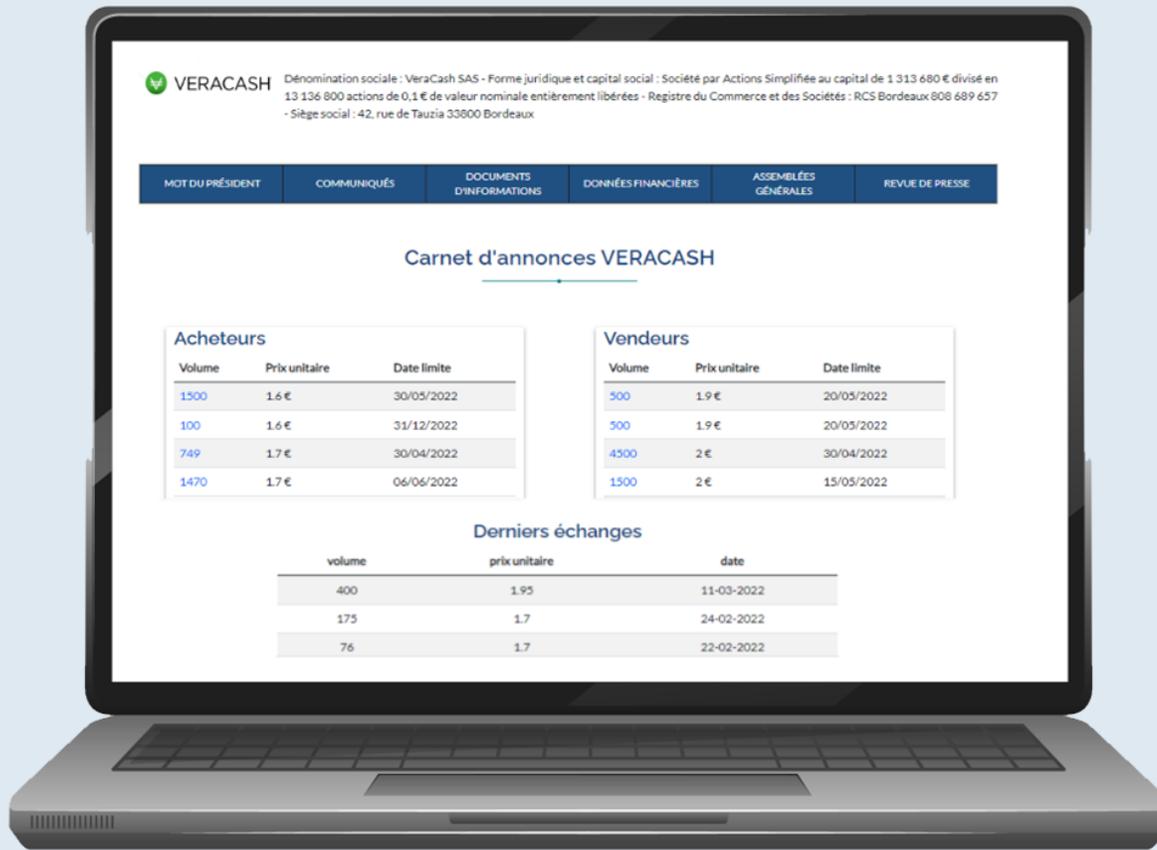


La « Finance Circulaire » consiste à recycler l'épargne locale des ménages disponible non plus sur des assurances vie, livret A, fonds d'investissement ou autres, mais aussi sur les entreprises locales

L'épargne locale reste sur le territoire et crée une dynamique économique avec la création de richesses locales qui resteront de génération à génération

Développement de la Finance circulaire avec les territoires : Villes, Communautés d'agglomération, Clusters d'entreprises, Pôles de compétitivité, Territoires d'industrie, Régions...

Carnets d'Annonces d'achats et ventes d'actions



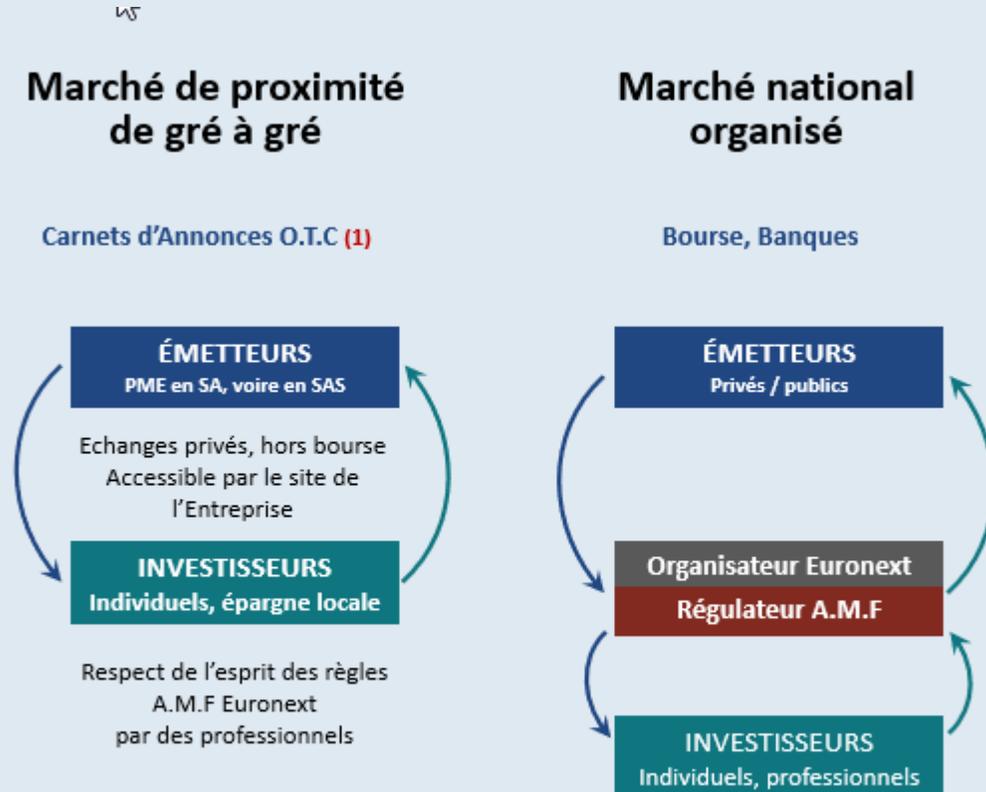
Véritable « mini-bourse » interne à l'entreprise permettant aux actionnaires des sociétés non cotées d'échanger leurs actions de gré à gré.

Solution logicielle propriétaire fonctionne comme un carnet d'ordres en bourse

Accompagne la communication financière de l'entreprise tout au long de son activité professionnelle et financière

Permet d'acheter et de vendre des actions et de souscrire à des augmentations de capital et donc conserver la pleine indépendance de gestion des dirigeants.

Le marché O.T.C vs marché organisé



(1) "Over the counter" (OTC) en anglais et "de gré à gré" en français

Nous avons adapté les marchés gré à gré O.T.C pour les entreprises et l'épargne locale

CiiB connaît bien l'O.T.C. Il a été le principal animateur des marchés Hors cote dans les années 80. Ces marchés ont été oubliés depuis la fermeture des bourses régionales

CiiB vise à développer l'O.T.C de proximité sous une nouvelle forme régulée, toujours en respectant l'esprit des règles AMF et Euronext

Formation : les dirigeants d'entreprise et leurs conseils ne savent pas comment capter des épargnants. Les épargnants ne savent pas comment investir avec prudence. CiiB a mis en place une formation O.T.C et promotion

Participer à la présente opération jusqu'en 2025



Les actions CiiB peuvent être achetées ou revendues librement, de gré à gré, sans intermédiaire, à partir du Carnet d'Annonces d'achat/vente d'actions CiiB, à la page :

www.ciib.fr/societe/CIIB/document



Les actions CiiB sont éligibles au PEA et au PEA-PME (exonérées d'impôt sur dividendes et sur les plus-values si elles sont conservées 5 ans)



CiiB veille à ce que les entreprises ayant un Carnet d'Annonces :

- Disposent d'un Commissaire aux comptes
- Respectent leurs obligations d'informations périodiques permanentes et exceptionnelles
- Disposent d'une convention d'animation et de fluidité (équivalent du contrat de liquidité)
- Fassent assurer par un professionnel la bonne fin des opérations de règlement-livraison des actions



Un Document d'information (de 52 pages) relatif à la présente augmentation de capital est disponible à la page

www.ciib.fr/societe/CIIB/document

Ouvrir un compte Carnet d'Annonces

- ✓ Ouverture en quelques minutes, sans intermédiaire et sans frais, un compte "Membre des Carnets d'Annonces" afin d'acheter ou vendre des actions, sur les Carnets d'Annonces

<https://ciib.fr/ouverture-compte-carnet-d-annonces>

Connexion

Créer mon compte



Ouverture de compte Carnet d'Annonces

CREEZ VOTRE COMPTE :
c'est rapide et gratuit

Ces informations vous permettront de vous connecter à votre espace membre et d'accéder aux services. Vos données sont protégées et sécurisées. Veuillez noter que tous les champs sont obligatoires et qu'une demande incomplète pourrait être rejetée

Choisissez le type de compte	
France	
Madame	
Prénom	Nom
Email	Téléphone
Adresse	
Ville	Code postal
Mot de passe	
Confirmation mot de passe	

Passer une annonce d'achat (ou de vente)



MOT DU PRÉSIDENT	COMMUNIQUÉS	DOCUMENTS D'INFORMATIONS	DONNÉES FINANCIÈRES	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	REVUE DE PRESSE	INFORMATIONS DIVERSES
------------------	-------------	--------------------------	---------------------	----------------------	-----------------	-----------------------

Acheter ou vendre des actions CIIB

Acheteurs

Quantité	Prix unitaire	Date limite
500	0.9 €	30/09/2022

Vendeurs

Quantité	Prix unitaire	Date limite
491 106	0.9 €	30/09/2022

Derniers échanges

Quantité	Prix unitaire	Date d'échange
0	0.90 €	01-09-2022
500	0.90 €	01-09-2022
400	0.90 €	17-08-2022
5000	0.90 €	12-08-2022

5 façons d'acheter des actions CiIB à 0,9 € l'unité

1

Pour publier une annonce en ligne sur le Carnet d'Annonces, cliquez simplement sur "Passer une annonce"

2

Téléchargez le bulletin papier à partir de www.ciib.fr/societe/CIIB/document et remplissez-le pour passer votre annonce

3

Utilisez votre PEA ou PEA-PME pour passer votre annonce [en téléchargeant le bulletin papier](#) depuis www.ciib.fr/societe/CIIB/document

4

Pour passer votre annonce par téléphone, contactez-nous au 01 42 46 11 73

5

Prenez rendez-vous au siège de CiIB, situé au 10 rue de Montyon 75009 Paris, pour passer votre annonce en personne.

Bulletin papier d'achat d'actions

Bulletin d'achat d'actions CiIB

BULLETIN D'ACHAT D' ACTIONS À TRANSMETTRE À : CiIB 10, rue de Montyon - 75009 Paris ou à contact@ciib.fr

Vous pouvez également acheter des actions CiIB en ligne sur www.ciib.fr/societe/CiIB/document

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ :

- Dénomination sociale : CiIB SA
- Forme juridique et capital social : Société Anonyme au capital de 267 256 € divisé en 2 672 560 actions de 0,1 € de valeur nominale entièrement libérées
- Registre du Commerce et des Sociétés : RCS Paris 338 689 227
- Siège social : 10, rue de Montyon - 75009 Paris
- Code ISIN : **FR001400AE32**

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION :

- Nombre d'actions cédées : **2 000 000 actions**
- Prix de cession : **0,9 € par action**
- Période de cession des actions : **du 1^{er} juillet 2022 au 30 septembre 2022**
- Affectation du produit de la cession : **souscription au capital de CiIB SA**

La présente opération s'adresse au public, ainsi qu'à de nouveaux associés clients ou partenaires professionnels de CiIB

INFORMATIONS RELATIVES À L'ACHETEUR (joindre la photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) :

Je soussigné(e) : M. Mme. M. et Mme. M. ou Mme. Société

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Déclare acheter une quantité de actions CiIB SA au prix unitaire de 0,9 €.

À l'appui de mon achat :

Option 1 : j'effectue un **virement** d'un montant de € représentant l'intégralité de mon achat, vers le compte SOLIPAR à la banque Qonto - 20 bis, rue La Fayette 75009 Paris, dont les coordonnées sont les suivantes : IBAN : FR76 1695 8000 0172 7442 5263 306 - Code BIC : QNTOPR1XXX

Option 2 : je joins à mon bulletin d'achat un **chèque** à l'ordre du vendeur SOLIPAR d'un montant de € représentant l'intégralité de mon achat (soit actions X 0,9 €).

Option 3 : j'achète mes actions CiIB SA à partir de mon **PEA** ou mon **PEA-PME**.
A cet effet, j'adresse une copie de mon bulletin d'achat à l'établissement teneur de mon compte PEA ou PEA-PME, et je lui demande d'effectuer le règlement de mon achat depuis le compte espèces.
(Indiquez les coordonnées de votre établissement, en précisant s'il s'agit d'un PEA ou d'un PEA-PME, ainsi que son numéro :)

Je reconnais qu'un Document d'information m'est parfaitement accessible sur www.ciib.fr/societe/CiIB/document et ai pris connaissance des avertissements mentionnés en préambule.

Je reconnais acheter des actions CiIB, ce jour, en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier. Les dossiers de convocation aux Assemblées Générales de la Société CiIB me seront envoyés par email.

Fait à
Le : / /

SIGNATURE précédée de la mention :
" Bon pour achat de actions CiIB SA "

A la page www.ciib.fr/societe/CiIB/document un bulletin papier (à télécharger) permet aussi d'acheter des actions CiIB dans le cadre de la présente opération

Trois moyens pour régler vos actions CiIB :

- 1°) Par virement
- 2°) Par chèque
- 3°) A partir de votre compte PEA ou PEA-PME

Bulletin d'achat d'actions CiIB

BULLETIN D'ACHAT D' ACTIONS À TRANSMETTRE À : CiIB, 10, rue de Montyon - 75009 Paris ou à contact@ciib.fr

Vous pouvez également acheter des actions CiIB en ligne sur www.ciib.fr/societe/13/document

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ :

- Dénomination sociale : CiIB SA
- Forme juridique et capital social : Société Anonyme au capital de 267 256 € divisé en 2 672 560 actions de 0,1 € de valeur nominale entièrement libérées
- Registre du Commerce et des Sociétés : RCS Paris 338 689 227
- Siège social : 10, rue de Montyon - 75009 Paris
- Code ISIN : **FR001400AE32**

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION :

- Nombre d'actions cédées : **2 000 000 actions**
- Prix de cession : **0,9 € par action**
- Période de cession des actions : **du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2022**
- Affectation du produit de la cession : **souscription au capital de CiIB SA**

La présente opération s'adresse au public, ainsi qu'à de nouveaux associés clients ou partenaires professionnels de CiIB

INFORMATIONS RELATIVES À L'ACHETEUR (joindre la photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) :

Je soussigné(e) : M. Mme. M. et Mme. M. ou Mme. Société

Nom : Prénom :

Né(e) le : / / à :

Demeurant :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Déclare acheter une quantité de actions CiIB SA au prix unitaire de 0,9 €.

À l'appui de mon achat :

Option 1 : j'effectue un **virement** d'un montant de € représentant l'intégralité de mon achat, vers le compte SOLIPAR à la banque Qonto - 20 bis, rue La Fayette 75009 Paris, dont les coordonnées sont les suivantes : IBAN : FR76 1695 8000 0172 7442 5263 306 - Code BIC : QNTOFFRP1XXX

Option 2 : je joins à mon bulletin d'achat un **chèque** à l'ordre du vendeur SOLIPAR d'un montant de € représentant l'intégralité de mon achat (soit actions X 0,9 €).

Option 3 : j'achète mes actions CiIB SA à partir de mon **PEA** ou mon **PEA-PME**.
A cet effet, j'adresse une copie de mon bulletin d'achat à l'établissement teneur de mon compte PEA ou PEA-PME, et je lui demande d'effectuer le règlement de mon achat depuis le compte espèces.
(Indiquez les coordonnées de votre établissement, en précisant s'il s'agit d'un PEA ou d'un PEA-PME, ainsi que son numéro :)



Je reconnais qu'un Document d'Information n'est parfaitement accessible sur www.ciib.fr/societe/13/document et ai pris connaissance des avertissements mentionnés en préambule.

Je reconnais acheter des actions CiIB, ce jour, en l'absence de tout démarchage bancaire ou financier. Les dossiers de convocation aux Assemblées Générales de la Société CiIB me seront envoyés par email.

Fait à

SIGNATURE précédée de la mention :

Le :

" *Bon pour achat de actions CiIB SA* "

Proposition de collaboration entre CiiB et les Commissaires aux comptes pour sécuriser les épargnants

Les sociétés par actions faisant moins de 8 M€ de chiffres d'affaires n'ont plus l'obligation d'avoir un Commissaire aux comptes, Rôle indispensable selon CiiB pour réaliser des augmentations de capital

La loi PACTE de mai 2019 a relevé les seuils obligatoires pour nommer les Commissaires aux comptes dans les sociétés par actions. En effet, un Commissaire aux comptes n'est devenu obligatoire qu'en cas de dépassement d'au moins deux des trois seuils suivants : 50 salariés, 8 millions d'euros chiffre d'affaires, 4 millions d'euros de total du bilan (les mandats en cours à la date de publication du décret devant néanmoins aller jusqu'à leur terme, c'est-à-dire au bout des 6 ans)

Au moment où il relance l'actionnariat de confiance dans les entreprises régionales de proximité,

CiiB s'inquiète de la protection des épargnants : si les comptes présentés des entreprises ne sont plus contrôlés par un Commissaire aux comptes, ils peuvent contenir des erreurs, des anomalies voir des arnaques au détriment des investisseurs

ce qui augmente le risque de défaillance des entreprises et le risque de perte des investissements des épargnants.

Proposition de collaboration entre CiiB et les Commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes, bâtisseurs d'une société de confiance

Cela peut s'avérer être un mauvais calcul pour les dirigeants d'entreprise de faire l'économie d'un Commissaire aux comptes. Car les entreprises manquent de fonds propres et ce n'est pas avec les événements économiques actuels qu'elles vont réaliser des bénéfices qui leur permettraient d'améliorer leur situation nette. Il va falloir qu'elles investissent et pour cela qu'elles trouvent des investisseurs.

Or les épargnants investisseurs n'investiront pas s'ils ont un doute sur les comptes.

Pour lever des fonds avec ses minibourses digitales, CiiB impose aux entreprises, même à celles qui n'y sont pas contraintes par la loi, de faire contrôler leurs comptes par un Commissaire aux comptes.

Proposition de collaboration entre CiiB et les Commissaires aux comptes

Proposition de collaboration entre les Commissaires aux comptes et CiiB

CiiB propose aux Commissaires aux comptes un partenariat visant à réduire les coûts globaux de leurs interventions pour les PME ne réalisant pas encore 8 M€ de chiffre d'affaires et voulant réaliser une ou plusieurs augmentations de capital avec : audit des comptes, tenue du registre des mouvements de titres, Carnet d'annonces et commission sur capitaux levés lors d'une augmentation de capital compensant largement les dépenses ainsi réalisées.

CiiB ne présentera pas aux épargnants d'entreprises dont le comptes ne sont pas certifiés. Or, 80 % des entreprises qui veulent grandir, et dont les besoins en fonds propres se font sentir, ne réalisent pas encore 8 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Celles qui parmi elles souhaitent trouver de nouveaux actionnaires, et développer leurs font propres, à l'aide des minibourses digitales de CiiB, doivent accepter la nomination d'un Commissaire aux comptes même si elles n'y sont pas encore obligées par la loi.

Les Commissaires aux comptes sont des bâtisseurs de confiance sur les comptes des entreprises, cotées ou non cotées en bourse. Cette confiance est indispensable surtout pour des entreprises de croissance qui réalisent encore moins de 8 M€ de chiffre d'affaires, à qui les minibourses digitales s'adressent principalement, entendant mobiliser des actionnaires parmi l'épargne locale et régionale.

La question de l'utilité de l'audit des Commissaires aux comptes ne se pose donc pas pour CiiB. Leur rôle est indispensable pour permettre aux épargnants dans le capital des entreprises qui vont utiliser les Carnets d'Annonces OTC de proximité.

Le cabinet CiiB souhaite aider à résoudre cette difficulté en proposant sur les opérations OTC ou introductions en bourse un partenariat avec les Expert comptables et les Commissaires aux comptes

Inscrire les actions d'une PME en Bourse ou mise en place de sa propre bourse

PME PMI, votre chiffre d'affaires atteint plus de 4 M€ vous ambitionnez de le pérenniser et d'accélérer votre croissance

Entrez en bourse sur Euronext Access pour 50 K€

- ✓ PME-PMI de croissance, entrez dans le réseau où 4 millions d'investisseurs cherchent quotidiennement à placer leurs disponibilités financières dans des entreprises. Ils ont espoir de trouver celles qui leur apporteront la meilleure sécurité, rentabilité et pérennité pour leur épargne.
- ✓ Pour davantage de protection des épargnants, CiiB demande aux PME-PMI la désignation d'un Commissaire aux comptes



Nous introduisons votre entreprise en bourse, sur Euronext Access pour 50 K€, clé en main, comprenant la totalité des coûts de la première année de cotation en bourse (coût d'Euronext, du teneur de registres et du listing sponsor).



Prévoir, pour les années suivantes, un coût total annuel de 20 K€, pour l'entretien de la cotation en bourse.

Cotation d'une PME en Bourse ou mise en place de sa propre bourse O.T.C

Votre entreprise réalise moins de 4 M€ de chiffre d'affaires mais a de réelles perspectives de développement

Elle mérite de croître. Dommage de chercher des fonds propres sans les trouver !

Une solution existe pour vous :



Afin de lever des capitaux auprès des investisseurs, pour développer les TPE régionales, CiiB installe et gère une mini-bourse d'actions sur votre site web



Ce qui leur permet de trouver des actionnaires locaux, pour un coût de 15 K€ par an

Dernière opération réalisée

La société VeraCash a proposé à ses clients, ainsi qu'aux ménages disposant d'épargne, de devenir actionnaire de son entreprise. Grâce à un Carnet d'Annonces O.T.C installé sur son site www.veracash.fr/actionnaires,

980 personnes ont souscrit, pour un total de 2 millions d'euros. Les clients de VeraCash ont fait confiance à l'entreprise et à son Document d'information parce qu'ils la connaissent bien.

Ils sont aussi confiants dans le professionnalisme de CiiB, de ses 40 années d'expériences sur les hors cotes des bourses régionales et de son concept O.T.C (Over The Counter).

Ils sont motivés par le système de liquidité du Carnet d'Annonces qui conduit progressivement l'entreprise à être cotée sur un marché boursier. <https://www.toutsurmesfinances.com/placements/veracash-levee-de-fonds.html>

L'objectif de CiiB, dans un premier temps, est de créer des "Carnets d'annonces O.T.C Marchés libre / hors cote de gré à gré" dans 100 entreprises en croissance, tout en respectant l'esprit des règles AMF et Euronext.